

4

Les types de travaux

4.1	La bibliographie annotée	79
4.2	Le compte rendu classique	82
4.3	Le compte rendu critique	87
4.4	La dissertation	92
4.5	La présentation orale	94
4.6	La proposition de recherche	96
4.7	Le rapport de laboratoire	98
4.8	Le résumé	100
4.9	La revue de littérature	103

**Ceci est un aperçu de la section 4.
Le nombre de pages affichées est limité.**

4.1 La bibliographie annotée

La bibliographie annotée (aussi appelée *bibliographie analytique* ou *bibliographie commentée*) peut être un travail en soi ou faire partie d'un plus grand projet de recherche. Elle a pour but de faire un survol et, dans certains cas, une évaluation critique de la littérature sur un sujet donné. Elle aborde à tour de rôle un certain nombre de sources liées à une question de recherche en commençant par leur notice bibliographique, suivie d'un paragraphe explicatif résumant leur contenu et, au besoin, démontrant leur pertinence dans le cadre du projet de recherche.

Structure

Introduction

Ne rédigez pas d'introduction à moins d'avis contraire.

SOURCE

Développement

Classez les notices bibliographiques par ordre alphabétique selon le nom de l'auteur. Au besoin, utilisez des intertitres pour trier les sources par thème, par mot clé, ou en fonction de tout autre facteur pertinent.

RÉSUMÉ

Insérez les paragraphes explicatifs sous la notice bibliographique appropriée.

- Faites la lecture exploratoire de chaque source pour repérer la thèse de l'auteur et les éléments majeurs. Soulignez les mots clés et les intertitres pour dégager les arguments ou les thèmes importants.
- Faites la lecture active de chaque source pour retenir le matériel essentiel à la compréhension et éliminer les détails de moindre importance. Identifiez l'idée centrale de chaque paragraphe, section ou chapitre pour faire un plan à rebours.
- Ciblez l'information qui est directement liée à la question de recherche. Montrez le lien entre chaque source et la question de recherche.

Conclusion

Ne rédigez pas de conclusion à moins d'avis contraire.

Extrait

Consignes du travail : Faites une bibliographie annotée comprenant cinq sources scientifiques sur un sujet de votre choix lié à la France de l’Ancien Régime. Faites approuver votre sujet avant de commencer la recherche. Utilisez la méthode traditionnelle.

SOURCE 1

CARMONA, Michel. *Richelieu : l’ambition et le pouvoir*, Paris, Fayard, 1983, 783 p.

RÉSUMÉ

Cette monographie relate les événements marquants de la vie de Richelieu, exposant ainsi les motivations ayant conduit aux politiques intransigeantes qu’il a mises en place et qui l’ont rendu célèbre. Elle se penche sur l’ambition légendaire de Richelieu et sur l’usage parfois controversé qu’il a fait du pouvoir. Incontournable dans le cadre de mon projet de recherche, cet ouvrage aide non seulement à définir l’absolutisme monarchique, mais aussi à expliquer les complexes ramifications des politiques de Richelieu.

SOURCE 2

LE ROY LADURIE, Emmanuel. *L’Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1991, t. 1, 504 p.

RÉSUMÉ

Cette monographie trace l’histoire de la France de l’Ancien Régime, mais plus précisément de l’évolution du système politique français au XVII^e siècle. Cet ouvrage, et en particulier le chapitre « Raison et déraison d’État », contribue à la réalisation de mon projet de recherche parce qu’il offre de précieuses informations sur les décisions politiques qui ont favorisé l’essor de l’absolutisme monarchique, en plus de montrer l’influence déterminante de Richelieu quant aux fondations idéologiques de la monarchie sous Louis XIII.

SOURCE 3

PALM, Franklin Charles. « The Siege and Capture of La Rochelle in 1628: Its Economic Significance », *Journal of Political Economy*, vol. 31, n° 1, 1923, p. 114-127. doi : 10.1086/253493.

RÉSUMÉ

Cet article de périodique traite des motivations économiques qui ont poussé Richelieu à assiéger La Rochelle. D’après l’auteur, cette lutte pour le contrôle du commerce maritime a eu lieu non seulement parce que le parti huguenot représentait une menace à l’absolutisme monarchique envisagé par Richelieu, mais aussi parce que la suprématie du roi en France (et de la France en Europe) dépendait d’une meilleure source de revenus. Cet article est pertinent dans le cadre de mon projet de recherche, puisqu’il offre une perspective économique du renversement du parti huguenot.

SOURCE 4

PARKER, David. « The Social Foundation of French Absolutism 1610-1630 », *Past and Present*, n° 53, 1971, p. 67-89. [www.jstor.org/stable/650281] (Consulté le 7 avril 2015).

RÉSUMÉ

Cet article de périodique rend compte du particularisme du parti huguenot en France et aide à comprendre que la montée de l'absolutisme monarchique était étroitement liée au renversement du parti huguenot qui, à l'époque, jouissait d'une indépendance politique, religieuse et économique au sein du royaume français. Cet article est indispensable à la réalisation de mon projet de recherche, car il permet de voir en quoi le parti huguenot représentait une menace au programme de Richelieu, et en quoi la ruine du parti huguenot a avancé la cause de Richelieu.

SOURCE 5

STANKIEWICZ, W. J. *Politics and Religion in Seventeenth-Century France: A Study of Political Ideas From Monarchomachs to Bayle, as Reflected in the Toleration Controversy*, Toronto, University of Toronto Press, 1960, 269 p.

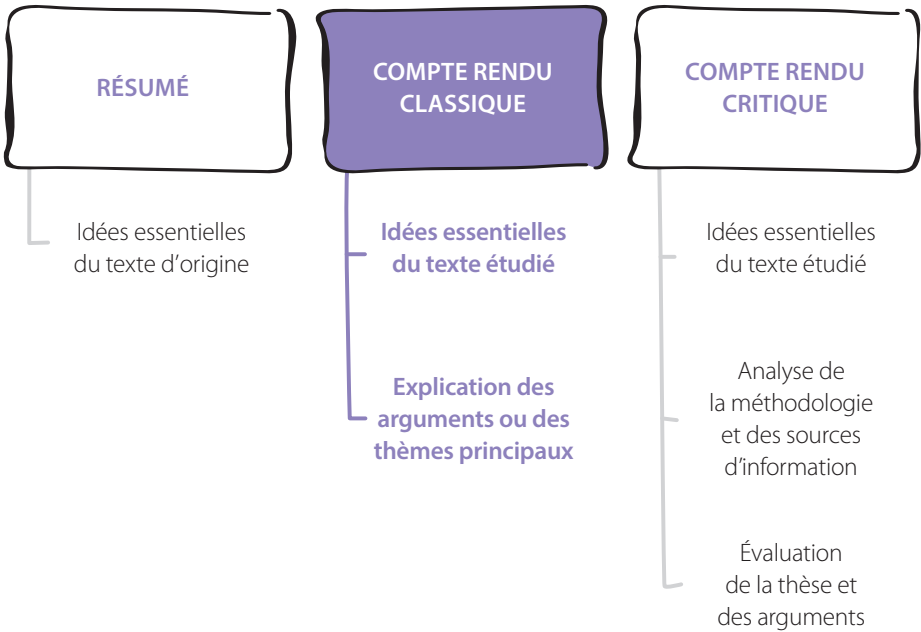
RÉSUMÉ

Cette monographie décrit la relation qui existait entre la politique et la religion en France au XVII^e siècle pour expliquer le rôle déterminant qu'ont joué les politiques de Richelieu dans la configuration d'une monarchie plus centralisée et efficace. Du fait qu'il permet de mieux apprécier la portée historique des politiques de Richelieu en montrant leur importance dans l'apogée absolutiste de la monarchie sous Louis XIV, cet ouvrage est une source d'information cruciale dans le cadre de mon projet de recherche.

4.2 Le compte rendu classique

Le compte rendu classique est un texte qui reprend de façon réduite les idées essentielles d'un autre texte (le texte étudié) et qui les explique. En règle générale, le compte rendu classique est écrit à la troisième personne et est composé de deux parties : un résumé et une explication du texte étudié.

Note. – Le terme *compte rendu* est parfois utilisé comme synonyme du terme *résumé*. En cas de doute, consultez le professeur.



À moins que les consignes ne précisent le contraire, **le résumé reste dans le texte d'origine**, c'est-à-dire qu'il ne présente aucune information qui n'est pas tirée du texte.

Pour en savoir plus sur le résumé, rendez-vous à la page 100.

À moins que les consignes ne précisent le contraire, **le compte rendu sort du texte étudié**, c'est-à-dire qu'il réfléchit sur le texte et qu'il présente des observations sur le fond et la forme du texte. Au besoin, il peut faire référence à d'autres ouvrages pour nourrir la réflexion.

Pour en savoir plus sur le compte rendu critique, rendez-vous à la page 87.

